



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**fête de la  
Science**

## **Fête de la science 2025**

Participez à la prochaine édition du 3 au 13 octobre 2025  
sur le thème « Intelligence(s) »

Initiée par Hubert Curien en 1991 et portée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Fête de la science propose à tous les publics, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'étranger.

La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser les publics aux enjeux de la recherche et à la démarche scientifique, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et de susciter des vocations chez les jeunes.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, personnels de la recherche, médiateurs, bibliothécaires partagent avec les publics leurs connaissances et leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples animations : visites de laboratoires pour découvrir les coulisses de la recherche, cafés des sciences pour apprendre autour d'un verre, spectacles vivants pour une expérience entre art et science, expérimentations dans un FabLab pour toucher la science des doigts ou encore promenade dans les nombreux villages des sciences, véritables lieux de rencontre au cœur des villes. Il y en a pour tous les goûts et forcément près de chez vous !

Toutes les informations sur le site [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)

### **Quand ?**

L'édition 2025 de la Fête de la science se déroulera du 3 au 13 octobre 2025 en France métropolitaine, en Outre-mer et à l'étranger.

### **Quelle est la thématique nationale ?**

**Le thème de l'édition 2025 de la Fête de la science est « Intelligence(s) »**

Chaque jour, l'actualité met en lumière les performances mais aussi les dangers du développement spectaculaire de l'intelligence artificielle (IA). Au centre d'une compétition acharnée au niveau mondial, l'IA s'immisce dans tous les domaines, ouvrant ainsi les portes vers une nouvelle révolution. Devenue plus « intelligente » que l'humanité, la machine pourrait-elle un jour la surpasser ? Mais de quelle intelligence parle-t-on ?

L'intelligence a longtemps été perçue comme le propre de l'humain. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'intelligence devient palpable, presque mathématique à travers l'introduction du concept de quotient intellectuel. L'intelligence se résume alors à un chiffre. Les dernières avancées scientifiques démontrent qu'elle existe sous des formes aussi variées que nuancées. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines.

## **L'intelligence artificielle, une thématique au cœur de l'actualité**

### **Sommet pour l'action de l'IA**

À l'initiative du président de la République, la France accueille les 10 et 11 février 2025 des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables d'organisations internationales, des chefs d'entreprises privées de toute taille ainsi que des représentants de premier plan du monde universitaire et de la société civile à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA. Ce Sommet aborde cinq thèmes essentiels : l'IA au service de l'intérêt public ; l'avenir du travail ; l'innovation et la culture ; l'IA de confiance et la gouvernance mondiale de l'IA.

### **Sciences en bulles, édition 2025**

À l'occasion de la Fête de la science, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et le groupe Science pour tous du Syndicat national de l'édition éditent le livre *Sciences en bulles*, en partenariat avec le ministère de la culture, France Universités, l'association A+U+C et le mécène CASDEN Banque populaire.

Cette année, l'ouvrage se réinvente avec une nouvelle équipe éditoriale. Ollivier Pourriol (scénario) et Nathanaël Mikles (illustration) imagineront une histoire autour du thème « Intelligence(s) », mise en images et scénarisée à partir des recherches menées par huit doctorantes et doctorants :

Jonathan Courtois, Université Côte d'Azur (*IA bioinspirée et frugale*) - Raphaël D'Urso, CY Cergy Paris Université (*IA et autisme*) - Sasha Darmon, Université Claude Bernard Lyon 1 (*Intelligence du vivant*) - Léa Douchet, IRD, Université de Nouvelle-Calédonie (*IA, climat et santé*) - Jade Leroueil, Université d'Angers (*IA et éthique*) - Arpi Mangasaryan, Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes (*IA et créativité*) - Juan Pablo Reyes Ochoa, Université de Franche-Comté (*Intelligence collective des foules*) - Diane Sam-mine, Université d'Artois (*Intelligence malléable et éducation*).

L'ouvrage *Sciences en bulles* est distribué gratuitement sur tout le territoire auprès des libraires partenaires « Un livre offert pour l'achat de livres de science », des bibliothèques universitaires, des CDI des collèges et lycées publics, des bibliothèques et médiathèques du réseau de lecture publique, sous forme d'un exemplaire de prêt, ainsi que lors des événements de la Fête de la science et des événements phares de culture scientifique et de promotion de la lecture, toute l'année.

## Qui peut participer ?

Acteurs scientifiques, culturels ou pédagogiques, chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'événement par le comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

## Où et comment ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences. L'accès doit être libre et gratuit, les réservations sont autorisées si nécessaire.

## Sous quelle forme ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- **Un événement ponctuel** : atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre/débat, spectacle, visite de site... Cette forme de participation peut faire partie d'un « événement multi-animations ».
- **Un événement multi-animations**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements sont proposés :
  - ◇ Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...
  - ◇ Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
  - ◇ Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, jeu de piste...).
  - ◇ **NOUVEAU – Nuit de la science** est un événement organisé en nocturne, le premier vendredi de la Fête de la science et rassemblant dans une ambiance festive, plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : une information scientifique de qualité, adaptée au public, proposée dans un cadre convivial de manière gratuite !

## Pour qui ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à tous les publics et à tous les âges (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux ou passionnés de sciences...). Ils peuvent être réservés à un public scolaire. Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

## Et avec quels objectifs ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre chercheurs et citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

## Comment participer à la Fête de la science 2025 ?

Chaque porteur de projet qui souhaite soumettre un événement à la labellisation « Fête de la science », doit candidater à l'appel à projet Fête de la science 2025 de sa région. Cette labellisation, indispensable pour figurer dans le programme, est donnée aux événements qui remplissent les critères de la charte de la Fête de la science déterminée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus sur les démarches à suivre, les porteurs de projet doivent se rapprocher de leur coordination régionale. Les modalités sont consultables sur le site de la Fête de la science, dans la rubrique [La Fête de la science en région](#).

L'ensemble de la programmation des événements labellisés est consultable sur le site de la Fête de la science [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet. Les porteurs de projet sont invités à assurer la communication sur leur territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de leurs partenaires et relais locaux, en respectant la charte graphique de la Fête de la science.

Un kit de communication (logos, charte graphique, visuels, bannières Web...) est mis à disposition par la coordination nationale.

## Quels sont les principes de la charte de la Fête de la science ?

Chaque porteur de projet s'engage à respecter les principes de la charte de la Fête de la science déterminée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment les dates ; la gratuité ; les valeurs de partage, de créativité, de convivialité, de responsabilité ; la qualité scientifique et culturelle.

Consulter la [charte de la Fête de la science](#).

## Des questions ?

Coordination nationale et internationale :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contact : [fetedelascience@recherche.gouv.fr](mailto:fetedelascience@recherche.gouv.fr)

Coordinations régionales :

Contacts dans la rubrique [La Fête de la science en région](#) sur le site de la Fête de la science [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)